



HAL
open science

CULTURE, SOCIÉTÉ ET ESPACE : LE CAS DE L'IDENTITÉ NIÇOISE

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. CULTURE, SOCIÉTÉ ET ESPACE : LE CAS DE L'IDENTITÉ NIÇOISE. Le voyage inachevé.. Mélanges à Joël Bonnemaison, ORSTOM PRODIG pp.407-413, 1998, ORSTOM 2-7099-1424-7 PRODIG 2-2-901-56035-0. halshs-01556350

HAL Id: halshs-01556350

<https://shs.hal.science/halshs-01556350>

Submitted on 5 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Culture, société et espace : le cas de l'identité niçoise

GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT

TANDIS QUE LES PROCESSUS DE MONDIALISATION se développent, et que cherche à s'affirmer une « Union européenne », se pose la question des identités locales. Elle est en fait passablement brouillée par les irréductibles aléas et subtilités de toute définition identitaire. Même si le thème a bonne presse, la renaissance des identités locales étant soit associée à l'idée de démocratie locale, soit à des représentations du bonheur dans des communautés naturelles, demeure une interrogation : qu'est-ce qu'une identité locale ? La relativité de la définition et la diversité de la signification du local rendent difficile une lecture globale des identités qui y renvoient, qui la déclinent, à la fois territorialement et historiquement. Aussi, plutôt que de chercher une réponse pour un examen théorique, il semble intéressant de prendre une illustration : celle de l'identité niçoise.

Approcher ce qui contribue à dessiner les contours de l'identité niçoise, entendue comme un processus dynamique de définition d'un pan du lien social en terres niçoises, nécessite une réflexion à plusieurs niveaux, parmi lesquels les principes de l'invention de cette identité et les étapes de sa construction, la gestion et la compréhension de son actualité,

ainsi que son *efficacité* sociale et la *légitimité* de son expression.



Présence et invention de l'identité niçoise

Penser l'actualité de l'identité niçoise, c'est finalement chercher à établir tous ceux, savants, politiques et anonymes, qui ont travaillé, au cours des siècles, à fonder l'authenticité historique de l'identité niçoise. Il convient de suivre l'acteur local moderne qui va « créer » l'identité niçoise en replaçant toujours celle-ci dans une ethno-histoire, c'est-à-dire en lui donnant une épaisseur historique. Il s'agit de partir à la recherche du travail d'invention de cette identité.

Dans une perspective universitaire, l'ouvrage *Histoire de l'identité niçoise* (Barelli, Rocca, 1995) semble le premier à tenter d'explicitier en tant que telle cette identité et à lui donner les moyens d'offrir, dans une mise en perspective historique vaste, le fil d'une histoire locale sociale et politique.

En juin 1997, la municipalité de Nice organisait les premiers *États généraux de l'identité niçoise*, répondant ainsi aux attentes de certaines

associations culturelles qui, avançant cette notion, en exigeaient sa reconnaissance. Une Charte identitaire, approuvée tout à la fois par les partenaires culturels et institutionnels, en est surgie. Elle prévoit, outre la mise en place d'une labellisation de la gastronomie niçoise, un programme de signalétique du cœur historique de la Cité – le vieux Nice – ainsi que la production d'outils multimédias en langue niçoise pouvant tout à la fois servir à la formation initiale des élèves et à la formation continue des habitants de Nice. La Charte identitaire et ses projets forment un ensemble de prises de paroles symboliques ou techniques qui tendent à actualiser aujourd'hui l'idée d'une identité niçoise dont les éléments constitutifs méritent publicité et préservation. Puisque cette identité niçoise fait parler d'elle dans l'espace public local, elle se doit d'être interrogée, afin de saisir les étapes de sa construction historique.

Il y a une histoire de l'invention de l'identité niçoise, mais il ne faut pas se méprendre. Le terme « invention » ne signifie nullement « fabrication ». Il conduit à mettre en relief deux processus, à la base de toute dynamique de construction identitaire née de la confrontation d'un individu à un groupe et de l'agrégation de ces confrontations envisagées « pour soi » par les individus en situation d'interaction. Comme toute identité locale, nationale, ou autre (Dumont, 1997), l'identité niçoise relève simultanément d'un processus de « découverte » de l'épaisseur sociale d'un groupe et d'un processus de « création » d'effets de réalité instituant cette identité comme pôle d'identification culturelle et/ou de politique légitime.

La construction de l'identité niçoise telle qu'elle se présente aujourd'hui est le fruit d'une sédimentation d'expériences historiques reconstruites comme étant constitutives d'une « communauté imaginaire », au sens pertinent

où l'emploie Benedict Anderson (1993), porteuse d'une identité propre.

Les étapes géographiques et historiques de la construction identitaire

Territoire, histoire et identité

Le premier de ces noyaux renvoie à l'appropriation d'un territoire spécifique. Lorsqu'un espace est disponible, l'individu doit en faire la conquête pour se l'approprier. En lui appliquant les pratiques du groupe social, il le transforme en territoire. L'espace est alors finalisé et devient enjeu de pouvoir. Agencé prioritairement par et pour la mise en place de rapports de sociabilité, il construit et donne à voir autant qu'il instrumentalise l'identité. La configuration naturelle n'est toutefois pas absente des facteurs favorisant, et l'espace niçois possède ses caractéristiques propres. Il est totalement localisé dans l'arc alpin mais ce n'est pas qu'un espace montagneux. La présence de la Méditerranée lui donne une façade maritime. À l'inverse des espaces situés à l'ouest, son réseau hydrographique est indépendant du Rhône. Il s'agit d'un territoire fait de vallées reliées par des cols et dont une seule débouche sur une plaine alluviale, passant de l'altitude 3 000 m à l'altitude 0 m en 50 km. La vie sociale qui s'y organisait originellement était particulière, avec un peuplement de vallées par des tribus celto-ligures, les Salyens. L'arrivée de peuples méditerranéens, comme les Grecs qui fondent la colonie Nikaïa, n'influencera que très peu la vie des Ecdiniens (vallée de la Tinée), des Vésubianiens (vallée de la Vésubie), des Vediantiens (site de Nice), des Nemeturiens (Haute vallée du Var) et des Oratelliens (Vallée de la Bévéra). Les échanges inter-tribus sont quasi-inexistants, sauf quelques rares relations sociales établies suivant le seul axe de pénétration aisée, la vallée du Paillon. Avec la conquête puis l'organisation romaine viennent se dessiner les premiers éléments-traces d'une

prise de conscience identitaire liée à l'appropriation de l'espace. Les mouvements de troupes, les relations entre le centre de la garnison Cemenelum et les postes militaires, puis entre les propriétés distribuées aux vétérans de l'armée romaine, la renommée de la ville de Berthemont où l'Impératrice Salonina viendra prendre les eaux... tout ceci concourt à l'identification d'un territoire, qui n'est pas encore à proprement parler identification (même partielle) à un territoire. Puis les conditions matérielles évoluent ; une agriculture rationnelle se met en place, deux routes sont tracées vers Vence et Barcelonnette, et la voie Julia place Cemenelum entre l'Espagne et l'Italie. Cela permet la reproduction de la communauté dans un lieu de sociabilité stabilisé où s'exerce un pouvoir. Autant de premiers traits qui devaient servir de proto-éléments de constitution d'une communauté en « comté ».

Le second des noyaux susceptibles d'offrir un cadre d'intelligibilité sociale à l'identité niçoise renvoie à une armature historique propre, repérable objectivement mais reconstruite comme telle. C'est sur plusieurs dates et événements que va s'établir le rapport au passé permettant d'écrire – ou de réécrire – l'histoire du « comté de Nice », prouvant ainsi la permanence de la communauté dans le temps. Les épreuves dont elle sera actrice, et souvent victime, au cours des siècles, serviront à légitimer la volonté des défenseurs de l'identité niçoise de vouloir changer la place qu'occupe la communauté dans les rapports avec les pouvoirs successifs.

La longue période qui voit le déclin de Rome et la naissance du Comté de Provence a pour conséquence directe un déplacement des centres de pouvoir concernant le tout nouveau Pays niçois : le pouvoir seigneurial, en butte aux luttes intestines et aux contraintes d'alliance qui préfigurent la politique européenne, laisse peu à peu sa place au pouvoir ecclésiastique, plus proche dans le cadre espace/social.

Le monastère de Saint-Pons devient centre de décision : face à lui, et souvent dans l'adversité, se met en place le pouvoir communal au profit duquel l'évêque va se dessaisir de ses prérogatives.

La commune de Nice, avec ses consuls nommés pour la première fois en 1144, représente une manifestation administrative identitaire. Elle va construire des pratiques internes et des relations, notamment avec les autres communes, qui feront naître une conscience : celle d'appartenir à un groupe culturel défini, qui se construira désormais dans les épreuves de l'Histoire. Le nouvel espace niçois se positionne au travers des relations, internes et externes : par les vallées du Paillon, de l'Estéron, de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya, l'espace niçois commerce et donc s'organise en Vigueries de Nice, Puget-Théniers, Val de Lantosque et Barcelonnette. La présence du fleuve Var, difficilement franchissable, celle d'un Mercantour où le col de Fenestre n'est pas souvent praticable et celle d'une façade maritime sur laquelle se trouve un formidable port naturel, que l'on va aménager dès 1295, marquent à la fois des limites mais aussi des ensembles extérieurs avec lesquels l'espace niçois entretient des relations.

De la guerre civile en Provence, née du destin hors du commun de la Reine Jeanne, l'espace niçois va tirer l'amère expérience de ne pouvoir influencer sur son propre destin : les prétendants au trône de la Reine de Naples, comtesse de Provence et de Forcalquier décédée en 1382, ont des préoccupations plus lointaines : la famille d'Anjou a des visées sur Naples et les Duras ont leur regard tourné vers le trône de Hongrie. L'avenir de Nice apparaît alors comme une conséquence du destin de la Provence.

Rien de surprenant dès lors à ce que les responsables profitent de la possibilité qui leur est offerte en 1388 de se choisir un protecteur : ce choix administratif, qui n'est toutefois que celui qui consiste à choisir un nouveau maître,

n'en reste pas moins le signe d'une volonté d'affirmer une identité politique. Ce concours de circonstances, cet « accident » de l'Histoire, sur lesquels les Niçois n'ont eu que très peu de prise, va induire la construction dans le futur de ce qu'il conviendra de qualifier culturellement de pays Niçois. C'est l'émergence politique de l'identité niçoise. Le 28 septembre 1388, la dédition de Nice à la Maison de Savoie pose la première pierre de cinq siècles d'histoire commune avec les descendants de Humbert-Blanche-main, seigneurs de Chambéry.

Tout au long de cette période, Nice va construire son identité. La désignation explicite du dominant – la Maison de Savoie, qui deviendra Royaume de Piémont-Sardaigne, et ensuite la France, après l'annexion « organisée » à l'empire de Napoléon III en 1860 – va permettre la valorisation d'une différence. Cette dernière génère alors l'organisation de groupes politiques qui s'efforcent de rassembler en même temps qu'ils ont la volonté de se distinguer des autres groupes, sur la base d'une spécificité « niçoise ». Ainsi naîtront des partis qualifiés de « nissart », parfois même de « séparatistes », et qui feront surtout entendre leurs voix au moment des campagnes électorales : « *Nice a vaincu, pas la Nice des Pietri, mais la Nice des Segurane et des Garibaldi... Nice a voté à l'unanimité pour Garibaldi, donc Nice est séparatiste, Nice ne reconnaît pas l'infamie de 1860* », déclarait le sénateur Di Foresta à la suite des élections de 1871. Nice envoie alors à la Chambre des Députés trois représentants séparatistes sur les quatre postes à pourvoir, dont Garibaldi, figure emblématique de la résistance à l'oppression dans toutes ses formes. Ces propensions séparatistes n'eurent pas la pérennité qui ferait d'elles une forte caractéristique du positionnement de l'espace public local niçois vis-à-vis de l'État français. Ces organisations politiques, après la Première Guerre mondiale, virent leur audience décroître dès

les premières décennies de ce siècle, pour devenir très marginale.

La suite de la construction du noyau historique s'écrit en fonction des rapports entre un pouvoir centralisateur et un territoire désormais intégré dans l'espace administratif français, l'enclave niçoise se trouvant dès lors aux prises avec le travail identitaire de l'État. Mais si les loyautés de l'acteur local se redessinent progressivement, le groupe d'appartenance national devenant le groupe de référence prédominant, l'identité locale ne disparaît pas pour autant (Weber, 1983 ; Perès, 1994). Des mécanismes de défense contre la « *sauvagisation des identités périphériques* » (Coulon, 1994) engagée par l'État pour assurer la pérennité de la communauté nationale et son intégration à celle-ci, se mettent en œuvre. Ils prennent place sur le terrain culturel sans mobiliser pour autant le registre du séparatisme politique, contrairement à ce qui a pu se dessiner de façon connexe à l'expression des identités corse et basque.

Les résistances à l'érosion culturelle et la revitalisation d'une ethno-histoire

L'un des caractères les plus saillants de l'État contemporain est d'être une puissance identitaire, même s'il n'en n'a pas toujours été ainsi dans d'autres contextes historiques. L'État moderne est un pourvoyeur d'identité qui s'érige en « communauté ». Il tend à promouvoir un sentiment d'appartenance qui se veut dominant. Il en formule le récit en des mythes et des rites. Il se dote d'un droit qui vise à définir les normes et les codes de comportements, et en cela représente une mise en ordre et une administration de l'identité. Il décide de la légitimité ou de l'illégitimité des formes d'assignation identitaire, il a vocation à conférer l'identité suprême et à contrôler l'expression publique des autres. L'instrument principal de l'intégration de la population niçoise sera l'Éducation nationale. Les enseignants, véri-

tables représentants du pouvoir central, ont la charge de mettre en avant et en évidence une identité, l'identité nationale (Déloye, 1994 ; Ozouf, 1984). Néanmoins, préfigurant les aspirations actuelles, certains auront la sagesse de ne pas opposer les deux sensibilités. Ils montreront ainsi, et peut-être avant l'heure, que se vouloir Niçois n'excluait pas l'appartenance à un espace identitaire national (Martin, 1992). Il se construit ainsi progressivement une mobilisation culturelle qui ne conduit pas à une mobilisation politique. Il est vrai que, dans le cadre national, les individus du pays niçois ont eu des possibilités d'ascension sociale.

Cela étant, l'appartenance locale ne cesse de s'exprimer dans des circonstances diverses et des domaines variés. Il arrive parfois de piquer l'orgueil national par un certain élitisme local, tel que l'ont fait par exemple les troupes alpines et leurs sections d'éclaireurs skieurs en rappelant qu'ils ont été « *les seuls à avoir été invaincus en 1940 !* ». Tout un jeu autour de la charge affective des traits culturels s'est, au fil du ^{xx}e siècle, mis en place. Ces traits sont relatifs à des pratiques largement partagées. Ils touchent à tout ce qui est relatif aux sens : nourriture et boissons, langage du corps et parure, odeurs et parfums, musique et langue. Pourrait-on songer à nier l'existence d'une gastronomie spécifiquement niçoise dans laquelle se reconnaissent de si nombreuses familles, envisageait-on de se passer de cette merveilleuse odeur d'agrumes ou du spectacle chatoyant des véritables parures des boutiquières niçoises ? De la même façon, les croyances sont les fournisseurs de matériaux identitaires : légendes communes des villages du Haut Pays Niçois, dictons et pouvoirs surnaturels supposés dans l'approche de la maladie et des épidémies, traditions et coutumes « ancestrales », rites et célébrations, comme celle de l'héroïne niçoise Catarina Segurana, sont toujours là. En outre, la langue vient offrir à l'identité niçoise une assise d'importance.

L'assise linguistique et les voix de la quête identitaire

La langue niçoise est sans conteste l'élément trace et force de l'identité niçoise. Elle est, parmi tous les traits culturels, ce que l'on pourrait appeler le principe « mytho-moteur » le plus actif de l'identité niçoise, notamment pour l'extérieur. Le nissart est non seulement le vecteur de traditions culinaires, musicales, festives, mais il travaille aussi à se constituer comme une langue à part entière, enseignée à tous les niveaux scolaires et remise à l'ordre du jour de la presse quotidienne régionale sous la poussée de l'activité du milieu associatif dont l'écho symbolique se pérennise s'il ne s'étend pas.

Un patrimoine nissart sous haute surveillance

Langue historique d'un Comté au cours des siècles, dont cinq dans le cadre d'une Maison de Savoie qui en autorisera son emploi administratif dans les rapports de police ou de justice, langue de résistance aux troupes révolutionnaires de l'invasion de 1792 et qui commandera aux exécutions des « bleus » au Saut des Français, mais toujours langue héritière du bas latin et langue des troubadours, l'idiome nissart traversera les vicissitudes historiques des rattachements imposés et des occupations forcées. Avec la perte, ou tout du moins la diminution d'une pratique sociale et familiale, rendue nécessaire par l'obligation d'insertion dans une nouvelle communauté dont les décideurs sont étrangers à l'espace niçois, se fait jour le besoin d'un apprentissage universitaire de la langue. Au début des années cinquante, la loi républicaine Deixonne, portée par un gouvernement qui n'a plus de crainte pour la cohésion de la Nation, permet alors l'organisation des enseignements de langues régionales, et donc du nissart. Les premiers enseignants sont très souvent – fait remarquable – des personnels du service public ayant

conservé intactes toutes leurs attaches culturelles. Les infrastructures mettent du temps à s'installer, l'importance accordée par les politiques variant au fil des législatures. Plus récemment, du ministre socialiste Jack Lang qui parle des « langues de France », au ministre centriste François Bayrou qui ouvre une session du Parlement de Pau par un discours en béarnais, les fortunes des langues régionales sont diverses, autant que leur profil respectif. En effet, contrairement à l'exemple du corse, soutenu par un mouvement revendicatif violent, et à celui de l'alsacien, dont la forme écrite n'est que l'allemand, le nissart ne revendique d'autre support ou modèle que lui-même. Son développement se fait depuis un demi-siècle dans le cadre institutionnel, et en fonction des dispositifs officiels. Bien que les gouvernements français n'aient pas appuyé la Charte européenne des langues régionales, ouverte à la signature en novembre 1992, par crainte des obligations en résultant, l'existence même de cette Charte offre un référent conduisant à encourager le patrimoine linguistique.

Le cadre spatial de la revendication identitaire

Territoire héritier d'une tradition historique de « marche », l'espace niçois semble, à l'évidence, avoir un rôle à jouer dans la stratégie européenne. À la croisée de l'arc alpin (Dumont, 1998) et de l'arc méditerranéen, sa spécificité de lieu de passage – et donc d'accueil – en fait un interlocuteur incontournable dans les relations méditerranéennes. L'espace provençal auquel le relie une culture d'oc commune, mais aussi ses liens avec le Piémont avec lequel il a partagé des siècles d'histoire font de l'espace niçois un centre relationnel. Sa sensibilité linguistique, et donc culturelle, sa connaissance des systèmes méditerranéens et nord-italiens lui donnent une position de premier plan. Encore faut-il que cette spécificité soit l'objet d'une reconnaissance établie.

La revendication identitaire niçoise semble par ailleurs se dessiner – du moins pour partie – comme un moyen de lutte contre l'« hégémonie » de la Provence voisine dans un processus de construction cumulative de l'identité (Percheron, 1993). L'identité niçoise tend en effet aujourd'hui à se conforter comme une identité volontairement sub-régionale, comme l'élément-trace d'une résistance légitime au processus qui consiste à « imposer » des identités en adéquation avec les découpages administratifs. L'identité niçoise se revendique, par la voix de ses défenseurs, d'un autre processus que celui qui essaie de faire émerger dans le paysage des référents de la conscience collective l'identité « Provence-Alpes-Côte d'Azur », l'identité « picarde » ou bien encore l'identité « Région Centre » (Dupoirier, Schajer, 1994) .

À quelque niveau que ce soit – ici celui de la préservation comme patrimoine vivant d'une spécificité culturelle faisant désormais à part entière partie de la culture française – le discours identitaire est toujours susceptible de critiques. L'hypothèse du repli identitaire ne pouvant nullement être attestée en ce qui concerne le cadre d'expression de l'identité niçoise, il s'agit de chercher ailleurs la critique sociologiquement infondée. Ceux qui nient la réalité identitaire niçoise évoquent l'hypothèse d'un discours identitaire qui ne correspondrait à aucune réalité sociale, plaident la non-cause d'une identité niçoise qui ne serait qu'une narration, qu'un « texte à déconstruire », une douce mais trompeuse « métaphore », un artifice sub-national non dangereux mais passablement méta-républicain. L'identité niçoise est bien un processus discursif, mais elle n'est pas que cela puisqu'elle continue à faire sens pour les individus. Ceci seul justifierait qu'elle soit objet de recherche et d'attention politique. En outre, il est clair que la géographie, l'histoire et ses acteurs régionaux décideront de son avenir de même qu'ils l'ont fait naître.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson (B.), 1993. *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. La Découverte, Paris (*Imagined Communities*, Londres, Verso, 1983).
- Barelli (H.), Rocca (R.), 1995. *Histoire de l'identité niçoise*. Serre Editeur, Nice.
- Coulon (C.), 1994. « État et identités. In D.C. Martin (dir.) », *Cartes d'identité. Comment dit-on « nous » en politique ?* Presses de la FNSP, Paris.
- Déloye (Y.), 1994. *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*. Presses de la FNSP, Paris.
- Dumont (G.-F.), 1998. *L'Arc alpin*. Economica, Paris.
- Dumont (G.-F.), 1997. *L'Identité européenne*. Éditions du C.R.D.P., Nice.
- Dupoirier (E.), Schajer (H.D.), 1994. L'identité régionale. Problèmes théoriques, perspectives politiques. In *L'identité politique*, C.U.R.A.P.P.-C.R.I.S.P.A., PUF, Paris.
- Martin (D.C.), 1992. « Le choix d'identité ». *Revue française de science politique*, vol. 6, n° 42.
- Ozouf (M.), 1984. *L'École de la France. Essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*. Gallimard, Paris.
- Percheron (A.), 1993. « Le local dans les têtes ». In A. Mabileau (dir.), *À la recherche du local*. L'Harmattan, Paris.
- Perès (H.), 1994. « Le village dans la nation française sous la Troisième République. Une configuration cumulative de l'identité ». In D.C. Martin (dir.), *Cartes d'identité. Comment dit-on « nous » en politique ?* Presses de la FNSP, Paris.
- Weber (E.), 1983. *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*. Fayard, Paris.



le Voyage inachevé...

à *Joël Bonnemaison*

Textes réunis et présentés par
Dominique Guillaud, Maorie Seysset, Annie Walter

Éditions de l'ORSTOM
L'Institut français de recherche scientifique
pour le développement en coopération

PRODIG
Pôle de recherche sur l'organisation et
la diffusion de l'information géographique
UMR 183, CNRS

Paris 1998